

# DEMANDE D'OUVERTURE DU STADE HIPPIQUE DE LA HAGUE

EN DEHORS DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES

(Mercredi 13h30 - 17h30 & samedi 9h – 12h) MOYENNANT 5€ PAR CHEVAL

**Cette demande doit impérativement être envoyée au moins 7 jours au préalable par e-mail via l'adresse officielle de la SHR : [shr.lahague@gmail.com](mailto:shr.lahague@gmail.com)**

**La demande ne vaut pas acceptation, un retour vous sera fait rapidement par e-mail pour acceptation ou refus.**

Cavalier professionnel  NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Centre équestre  DENOMINATION : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Facture (envoi par e-mail) :  Règlement sur place obligatoire en chèque ou en espèce

Date d'ouverture souhaitée : \_\_\_\_\_

Intervalle horaire souhaité (4H maximum/demi-journée) : \_\_\_\_\_

Nombre de chevaux (forfait de 30€ minimum) : \_\_\_\_\_

*Au-delà du 6eme cheval, tarif de 5€ par cheval supplémentaire.*

Location de boxes (5€) :  Nombre de boxes : \_\_\_\_\_

Demande envoyée le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## **RAPPEL**

L'accès aux pistes est réservé exclusivement aux cavaliers possédant une **licence fédérale valable (millésime en cours)**.

Un cavalier sans licence fédérale à jour, **ne pourra pas** monter sur les pistes.

Il est **interdit de longer sur les pistes**, 2 ronds de longes sont prévus à cet effet.

**Le port du casque est obligatoire. Le port de chaussant adaptés à la pratique de l'équitation (bottes ou boots) est obligatoire. Les baskets/tennis sont interdites.**

Les personnes présentes sur le site sont responsables de leurs biens matériels propre et de leurs équipements. La SHR décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objets ou valeurs laissés dans son enceinte.

Tout acte de vandalisme, vol de matériel appartenant à la SHR, dégradation des locaux sera lourdement sanctionné.

La responsabilité de la SHR est dérogée dans le cas d'un accident résultant de l'inobservation du présent règlement.

**Pour toute autre réglementation au sein des infrastructures, merci de bien vouloir vous référer au REGLEMENT INTERIEUR. Tout manquement aux dispositions prévues dans le règlement intérieur sera sanctionné. (Disponible via le site internet [shrbeaumontague.ffe.com](http://shrbeaumontague.ffe.com))**

**Contact : [shr.lahague@gmail.com](mailto:shr.lahague@gmail.com) ☎ L. TYPHAGNE 06.89.54.58.58 ☎ J-L. LAVENU 06.16.23.21.00**